

PHOTOVOLTAÏQUE Les dirigeants agricoles doivent penser autrement leur exploitation afin de limiter leur impact sur l'environnement et pour répondre aux obligations liées entre autres à la Loi Elan.

Romain ROY, DG de GROUPE ROY ÉNERGIE, conseille d'autofinancer ses bâtiments grâce au photovoltaïque et de se diversifier pour plus de durabilité. Cela permet de renforcer sa sécurité financière et apporter une plus-value à son patrimoine.

Anticipez demain en autofinançant vos bâtiments !



Pourquoi conseillez-vous de poser des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments agricoles ?

Romain ROY : La consommation énergétique de vos bâtiments est un enjeu important au regard des quantités consommées (d'autant plus sur les bâtiments de stockage). En posant des panneaux photovoltaïques sur les toitures de vos bâtiments agricoles, vous réduisez vos dépenses énergétiques et augmentez votre marge, en revenant l'énergie produite ou en la consommant. Vous pouvez d'ailleurs le valoriser dans votre bilan prévisionnel. Vos dépenses d'aujourd'hui seront vos recettes de demain... Le chiffre d'affaires généré vous apporte un complément non négligeable à votre activité existante.

Faut-il vraiment s'y préparer dès maintenant ?

RR : Ne manquez pas le virage et préparez dès aujourd'hui l'avenir de votre activité. Vous avez 10 ans devant vous pour préparer vos outils et les amortir afin d'avoir une ferme à énergie positive. Vous pouvez remplacer l'électricité par le photovoltaïque et l'éolien, le gaz par la méthanisation et les carburants par les biocarburants. Le photovoltaïque est toutefois aujourd'hui le meilleur investissement qu'il existe.



Romain Roy, DG de GROUPE ROY ÉNERGIE - Installation d'une centrale photovoltaïque - 100 kWc Revente - Outarville (45)

Selon vous, avoir un bâtiment photovoltaïque, c'est également penser aux générations futures ?

RR : Afin de faire face au changement climatique, à la raréfaction des ressources et aux défis environnementaux, il ne suffit plus uniquement de s'adapter. Chacun doit mettre en œuvre des solutions qui changeront la donne pour les générations futures. C'est aus-

si ça, être exploitant agricole. Passer au solaire, c'est adhérer aux 3 piliers du développement durable que sont l'environnement, l'économie et le social. Vous réduisez votre empreinte carbone. Vous diminuez vos factures énergétiques et donc augmentez votre marge. Enfin, vous produisez et consommez localement votre propre énergie, tout en collaborant avec des professionnels ancrés sur le territoire. Une réelle philosophie de vie pour les futures générations !

Le photovoltaïque apporte-t-il une plus-value patrimoniale ?

RR : Oui, la valorisation du bâtiment au niveau environnemental et économique est bien plus élevée que pour un bâtiment standard. En rénovant votre toiture et en y posant une centrale photovoltaïque, votre bâtiment (et donc votre patrimoine) prendra de la valeur. Vous rentabiliserez le financement de vos travaux et réduirez vos charges une fois les panneaux photovoltaïques amortis. Par ailleurs, rendre votre toiture active et produire de l'énergie sur votre territoire contribue à votre image de marque



Rénovation de toiture - Avant



Rénovation de toiture - Pendant



Rénovation de toiture - Après

Quelle est la valeur ajoutée de GROUPE ROY ÉNERGIE ?

RR : GROUPE ROY ÉNERGIE peut valoriser votre toiture en posant des panneaux photovoltaïques ou concevoir intégrale-

ment un nouveau bâtiment clé en main, en réfléchissant à son utilisation future pour l'optimiser. Nous proposons un accompagnement complet sur chaque projet, incluant également la maintenance et le service après-vente. Toutes nos prestations sont réalisées en interne ; nous ne sous-traitons pas. Nous travaillons avec les meilleurs partenaires locaux et garantissons des prestations premium, à un prix juste, sur 60 départements. Grâce à notre école et notre plan de formation, nous accompagnons nos salariés dans leur montée en compétences au sein de l'entreprise. Enfin, GROUPE ROY ÉNERGIE est référencé et labellisé auprès des établissements bancaires. Vous obtiendrez donc une réponse rapide des banques.

+ D'INFOS

■ Retrouvez-nous sur INNOV-AGRI (Outarville) du 7 au 9 septembre, stand D05-09

■ Pour en savoir plus, vous pouvez contacter GROUPE ROY ÉNERGIE :

36 rue de l'Empereur 45000 Orléans
02 38 801 801 - www.gre-enr.fr
contact@gre-enr.fr



Installation d'un hangar photovoltaïque sur site de méthanisation 130 kWc Autoconsommation - Varize (28)